Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 mars 2012

2012 DASES 146G Subvention à l'association Les Amis de Yanous ! (17e).

Mme Véronique DUBARRY, rapporteure

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel Monsieur le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, propose d'attribuer une subvention à l'association « Les Amis de Yanous ! » (17e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique DUBARRY au nom de la 6ème Commission ;

délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7 500 euros est attribuée à l'association « Les Amis de Yanous ! » (Astre X06236 Simpa 20343 dossier 2012_03345), au titre de 2012.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 52, nature 6574, ligne DF34007 du budget de fonctionnement du Département de Paris exercice 2012 et exercices suivants sous réserve de la décision de financement.